

**FICHE ACTION N° 5 CONTRAT LOCAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC**

<p><b>DISPOSITIFS DE REFERENCE</b></p>	<p><b>-PROGRAMME REGIONAL D'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS 2012-2016</b></p> <p><b>- PROGRAMME TERRITORIAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC :</b> Orientation 3.4 : L'Accès à la prévention et aux soins des publics les plus fragiles</p> <p><b>-PLAN PLURIANNUEL CONTRE LA PAUVRETE ET POUR L'INCLUSION SOCIALE</b></p> <p><b>-PLAN DEPARTEMENTAL D'INSERTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL</b></p> <p><b>-PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :</b> Axe 3 : Optimiser les actions contribuant à la résolution des freins à l'insertion : mobilité, santé, accès aux droits</p> <p><b>-CONTRAT VILLE DE LA CABA :</b> Orientation stratégique 2.14 : Proposer des actions de prévention et de promotion de la santé Orientation stratégique 2.15 : Encourager et accompagner l'accès aux soins des publics en précarité</p>
<p><b>ORIENTATION STRATEGIQUE DU CLS</b></p>	<p>Orientation Stratégique N°2 : L'approche parcours de santé des publics vulnérables</p>
<p><b>OBJECTIF GENERAL</b></p>	<p>Mobiliser un partenariat en termes d'accès aux soins et à la prévention dans le cadre d'un accompagnement global de la personne fragile.</p>
<p><b>INTITULE DE L'ACTION</b></p>	<p>Créer un réseau de Santé-Précarité en structurant le partenariat entre le Pôle de Santé Publique de l'hôpital, les acteurs du social, et la médecine de ville.</p>
<p><b>PILOTE DE L'ACTION</b></p>	<p>ARS-CH-DDCSPP-CD-ADEPA</p>
<p><b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b></p>	<p><b>Développer l'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Créer un circuit de prise en charge médico-psycho-social pour ces publics avec une traçabilité de ce circuit (repérage, dépistage, bilans de santé, parcours de soins individualisé, actions collectives de prévention santé)</li> <li>-Faciliter l'introduction ou la ré-introduction du patient dans un parcours de droit commun,</li> <li>-Garantir le maintien du patient dans ce parcours de droit commun,</li> <li>-Faire émerger des projets multi-partenariaux d'accompagnement vers le soin (Ex : équipe mobile</li> </ul>

	psychiatrie précarité)
<b>ELEMENTS DE CONTEXTE (si nécessaire)</b>	Décision portant sur la création d'un pôle de santé publique du CH d'Aurillac.
<b>PUBLIC CIBLE</b>	Acteurs du champ médical, social et de la Prévention en lien avec des personnes en situation de précarité et en difficulté d'accès aux soins
<b>ETAPES DE L'ACTION</b>	<p>-Organiser une formation en culture commune sur la création d'un réseau Santé-Précarité</p> <p>-Fédérer les partenaires autour d'un réseau visant à organiser les interventions des acteurs de la santé, du social, du logement à partir d'une approche globale de la situation et en tirant les enseignements de l'expérimentation lancée dans le cadre de l'appel à projets de la Direction ministérielle de l'hébergement et de l'accès au logement.</p> <p>-Organiser des rencontres régulières entre les acteurs</p>
<b>PARTENAIRES DE L'ACTION</b>	<p>-Centre hospitalier d'Aurillac (pôle de santé publique regroupant la PASS, les centres de dépistage, CMS, UTEP,... et les autres services addictologie, psychiatrie, Pôle cardiologie, endocrinologie, diabétologie)</p> <p>-Professionnels de santé du Pays</p> <p>-ARS</p> <p>-Pays d'Aurillac</p> <p>-Conseil Départemental</p> <p>-DDCSPP</p> <p>-Chantiers d'insertion</p> <p>-Centres Sociaux</p> <p>-UDAF</p> <p>-ANEF</p> <p>-APT</p> <p>-ANPAA</p> <p>-Mission Locale</p> <p>-FJT</p> <p>-Accent Jeunes</p> <p>-France Terre d'Asile</p> <p>-CPAM</p> <p>-CARSAT</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MSA</li> <li>-MFA</li> <li>-CCAS d'Aurillac</li> <li>-AT 15 (tutelles)</li> <li>-Associations d'hébergement, logement et relogement</li> <li>-Bailleurs sociaux (Logisens, Polygone)</li> <li>-Associations caritatives et d'aide alimentaire</li> <li>-CADA</li> <li>-UNAFAM</li> </ul>
<b>MOYENS PREVUS POUR L'ACTION</b>	Contribution des partenaires
<b>CALENDRIER</b>	Durée du CLS
<b>INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de processus</b></p> <p style="text-align: center;">Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de réunions organisées</li> <li>-Nombre de participants aux réunions</li> <li>-Formalisation du partenariat</li> <li>-Formalisation du circuit de prise en charge</li> <li>-Existence d'une charte et/ou de conventions de partenariat</li> <li>-Nombre d'actions de prévention réalisées</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de résultat</b></p> <p style="text-align: center;">Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation de projets/dispositifs multi-partenariaux</li> <li>-Nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement individualisé vers le soin</li> </ul>